

APPEL A PROPOSITIONS DE RECHERCHE DU LABEX DRIIHM – 2016 **OHMI Pima County**

1 - CONTEXTE

L'Observatoire Hommes-Milieus International (OHMI) Pima County a été créé le 1er janvier 2014 par l'Institut Ecologie et Environnement et l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS. Comme tous les OHM (<http://www.ohm-inee.cnrs.fr/>), sa mission est d'organiser et structurer la recherche scientifique sur un lieu d'étude marqué par un fait anthropique majeur, à fort impact environnemental et socio-économique. L'OHM met en place les conditions favorables à l'émergence de projets interdisciplinaires aptes à répondre au mieux aux enjeux de la recherche concernant les interactions « société-environnement ». Il collecte et organise de l'information dans des systèmes de bases de données devant permettre leur pérennisation, leur mutualisation et leur diffusion selon les normes en vigueur (catalogage, web services, etc.).

Placé sous la responsabilité du laboratoire iGLOBES, une unité à l'étranger du CNRS basée à l'Université d'Arizona (Tucson), l'OHMI Pima County officie sur un site d'étude principal (l'emplacement prévu pour la mine de cuivre de Rosemont, située dans le sud de l'Etat), mais aussi sur d'autres sites à proximité : implantés depuis plusieurs décennies, ils incarnent plusieurs étapes du cycle de vie minier (exploitation active, pré-fermeture), et ils présentent donc des effets écologiques et sociaux déjà observables, qui serviront de points de comparaison à l'étude principale. La mission de l'observatoire consiste à étudier la problématique de la régulation environnementale qui encadre les effets de l'action humains sur les systèmes écologiques locaux, et qui est régie aux Etats-Unis, depuis les années 1970, par des lois et des normes relativement contraignantes. L'Arizona, principal Etat minier du pays et leader mondial pour la production de cuivre, tente en effet de mettre en place un projet de mine « modèle » et « durable ». L'objectif est ainsi de produire des études suivies et périodiques sur les structures et les dynamiques écologiques et socio-économiques des territoires concernés par l'ouverture de nouveaux sites d'extraction de minéraux dans le sud-ouest étasunien.

2 - OBJECTIFS DE L'OHM

- Développer un cadre d'analyse pluridisciplinaire
- Etablir des connections avec les autres OHM sur les problématiques minières

3 - THEMES PRIVILEGES

L'OHM souhaite favoriser des propositions portant sur les thèmes suivants:

- modélisation conceptuelle, portant sur les aspects hydrologiques du site minier de Rosemont.
- transport de contaminants potentiel lié à l'exploitation minière et risques d'exposition à ces contaminants pour l'environnement et pour les populations locales
- étude de la transmission des résultats de recherche auprès des parties prenantes et en particulier des populations locales.

- préparation puis élaboration d'un projet de recherche à moyenne portée pour demande de financements nationaux, européens ou internationaux.
- gestion des conflits environnementaux historique générés par l'ouverture et l'exploitation des mines dans l'Etat d'Arizona. Prise en compte des dimensions ethniques et des enjeux miniers historiques locaux. Et liées à l'occupation d'un territoire semi-aride comme l'Ouest étasunien.

4 - FINANCEMENT DES PROPOSITIONS

Les demandes financières pourront être comprises entre 2 000 et 10 000 euros pour des projets individuels, plus pour des projets fédérateurs.

Les projets peuvent concerner soit uniquement l'OHMI Pima County, soit plusieurs OHMs ou OHMI dans le cadre du réseau des OHMs (ROHM). Dans ce dernier cas, la répartition budgétaire entre les différents OHMs devra être précisée dans le formulaire de soumission (projet ROHM).

Pour tout projet ROHM déposé, Merci de bien vouloir contacter le Directeur de l'OHMI préalablement à toute saisie.

Les propositions seront examinées par le conseil de direction de l'OHMI entre le 1^{er} décembre et le 20 décembre 2015.

5 - MODALITES DE PRESENTATION DES PROJETS

La soumission des projets se fait obligatoirement en ligne après inscription sur le site à l'adresse : <http://www.driihm.fr/>

Pour le détail de la procédure de soumission, se reporter au « *paragraphe 2.2* » du texte général de l'APR.

Vous pouvez joindre lors de la saisie tous les documents que vous jugerez utiles.

Vous devez en informer le Directeur de l'OHM dont les coordonnées sont reportées ci-après.

6 - CALENDRIER

Date limite de réponse à l'appel pour tous les projets : **1^{er} Décembre 2015**

Date de publication des résultats : **20 Décembre 2015**

Mise en place des financements : **15 Février – 15 Mars 2016**

7 - CONTACTS

Franck POUPEAU, Directeur de l'OHMI Pima County :

Cresppa-CSU 59-61 rue Pouchet, 75849 Paris Cedex 17 / UMI 3157, CNRS-Université de l'Arizona

Mail : franckpoupeau@email.arizona.edu

Colette DORESSOUNDIRAM, Assistante de la direction de l'OHMI :
cdoressoundiram@email.arizona.edu